

POLICE COMPLEMENTAIRE LICENCE N° 31.767.259
ADHESION FACULTATIVE
SOUSCRIPTEUR : F.F.A.B.

Pour toute souscription, veuillez adresser le bordereau d'adhésion accompagné du règlement à
MONACO VIE & PLACEMENTS - 30, boulevard Princesse Charlotte - MC 98000 MONACO

Chers Clients, Chers Praticants,

Nous avons noté que beaucoup trop d'accidents surviennent alors que les demandes de licences ou de renouvellement ne sont pas encore parvenues à la Fédération. Il est donc urgent de remédier à cette carence, car en cas de problème, la responsabilité personnelle des Dirigeants de Club sera sans aucun doute recherchée.

En conséquence, l'assureur ne pourra dorénavant prendre en compte les sinistres déclarés, qu'à condition que les demandes de licences ou de renouvellement soient parvenues à la FFAB 48 heures avant la date du sinistre (le cachet de la poste ou le tampon et la date de réception de la FFAB sur le bordereau des licences faisant foi).

De nombreux accidents ont pour conséquence une perte de salaire consécutive à un arrêt de travail. Cette garantie n'est pas accordée par l'assurance licence, contrairement à ce que croient la plupart des pratiquants.

A cet effet, nous avons mis en place une couverture spécifique "complémentaire licence" adressée chaque année aux clubs, prévoyant le maintien de vos revenus en cas d'arrêt de travail temporaire, et de protéger vos proches par le versement d'une rente ou d'un capital en cas d'incapacité de travail, d'invalidité permanente, totale ou partielle, de décès.

Nous vous rappelons également qu'il convient de garantir vos dojos par un contrat spécifique "Assurance Multirisque DOJO" avec extension facultative "Protection Juridique" (vivement conseillée). (voir Bulletin de souscription n°2 joint).

Pour toute souscription ou renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter **votre centre de gestion :**

Bien Cordialement.
Guy BOSCALLI

MONACO VIE & PLACEMENTS
Centre de Gestion FFAB
30, boulevard Princesse Charlotte
98000 MC Monaco

<p>BORDEREAU D'ADHESION COMPLEMENTAIRE FACULTATIVE pour toute demande de bordereau supplémentaire, contacter la ffab - tel : 04.98.05.22.28 adhésion nominative par Club membre de la ffab en complément des garanties de l'assurance licence police n°31.019.831 souscrite par la FFAB.</p>	<p><i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>.....</p> <p><i>ADRESSE</i></p> <p>.....</p> <p><i>CODE POSTAL</i>..... <i>VILLE</i>.....</p>
--	---

Saison Sportive 20.... - 20....	GARANTIES ACCORDEES	ASSURANCE COMPLEMENTAIRE LICENCE A OPTIONS N°31.767.259				FRANCHISE
		OPTION I	OPTION II	OPTION III	OPTION IV	
<p style="text-align: center;"><i>LISTE DES ADHERENTS PAR CLUB</i></p> <p style="text-align: center;">PROCEDURE DE SOUSCRIPTION</p> <p>Indiquer en face du n° de la licence et du nom <i>la ou les options choisies</i></p> <p>en reportant le tarif dans les cases correspondantes</p> <p>MONACO VIE & PLACEMENTS Centre de Gestion FFAB 30, boulevard Princesse Charlotte 98000 MC MONACO</p>	Décès	<16 ans : 7.622,45 € >16 ans : 45.734,71 €	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant
	Invalidité Permanente	45.734,71 €	76.224,51 €	Néant	Néant	Néant
	Invalidité Permanente > ou = à 60 %	91.469,41 €	152.449,02 €	Néant	Néant	Néant
	Frais médicaux / pharmaceutiques / chirurgicaux	300 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale	300 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale	Néant	Néant	Néant
	Indemnité journalière et / ou allocation quotidienne et / ou frais supplémentaires	30,49 € / jour avec un max. de 365 jours	45,73 € / jour avec un max. de 365 jours	15,24 € / jour avec un max. de 365 jours	30,49 € / jour avec un max. de 365 jours	Néant
	Frais de remise à niveau scolaire par enfant et par jour	30,49 € avec un max. de 1.524,49 €	45,73 € avec un max. de 3.048,98 €	15,24 € avec un max. de 914,69 €	30,49 € avec un max. de 1.524,49 €	5 jours
	Forfait optique/dentaire	NEANT	762,25 €	NEANT	NEANT	/
	Primes	T1 : 45,73 € TTC	T2 : 67,69 € TTC	T3 : 25,61 € TTC	T4 : 37,50 € TTC	
	Total par colonne= Prix de l'option X par le nombre de ligne	€	€	€	€	
PRIME TOTALE PAR ADHERENT SELON OPTION PAR COLONNE →				€		
LE PRESENT BORDEREAU DOIT ETRE ADRESSE DANS LES MEILLEURS DELAIS ACCOMPAGNE DU REGLEMENT A : MONACO VIE ET PLACEMENTS						